

10 deuxième ... mais ouverture de la porte de la salle des sports et passage par le couloir des vestiaires.
Et, là ! nouvel échec ... pas de clef correspondant à l'ouverture de la salle.
Redépart de la personne redévoüée ...
Alors, pendant la nouvelle attente, histoire de se mettre au diapason, apprentissage du chant sur deux files, l'exiguïté du couloir ne permettant

pas un plus grand regroupement.
Tout ceci ayant duré une demi-heure environ, l'inattendu se produisit avec l'arrivée de notre Garde Municipal qui nous délivra de nos soucis en nous ouvrant la dernière porte.
Nous avons enfin trouvé la clef de S.O.L. (Sérénades, Odes et Lieder) et le choeur avait tenu.

M. MAZEYRAT

MARIAGE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur ROS Jean-François et de Madame ROUZZI Évelyne célébré le 25 novembre.
Toutes nos félicitations aux mariés.

DÉCÈS

Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur ÉTIENNE Raymond, décédé le 24 octobre.
Nous présentons à la famille nos très sincères condoléances.

CAMIONS VENTE

Dates prévues pour les prochains passages des camions vente au parking des Ferrages :

- CATA-VANA : le 05/12/95 de 08 H 30 à 13 H 00.
- L'OUTILLEUR AUVERGNAT : le 14/12/95 de 15 H 30 à 18 H 30.

REMERCIEMENTS

Madame ÉTIENNE Odette et son fils remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Monsieur ÉTIENNE Raymond.

CHORALE MUNICIPALE

Voici les dates des prochaines répétitions :

- lundi 04 décembre à 17 H 30 ;
- lundi 18 décembre à 17 H 30 ;
- lundi 08 janvier à 17 H 30.

INFORMATION ÉCOLE

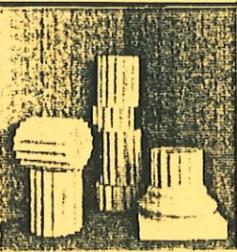
Afin de prévoir dès à présent les effectifs de la rentrée 96/97, nous prions les personnes ayant connaissance de l'arrivée de famille avec des enfants scolarisables en primaire, de bien vouloir en informer la Mairie ou M. VERGNAUD, Directeur de l'école primaire.

ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Le cross de Noël des écoles aura lieu le samedi 16 décembre à 9 H 30 devant l'école maternelle. Chocolat chaud et brioches seront offerts aux enfants par la Mairie et un diplôme sera remis à chaque participant par l'A.P.E.S.A.

Le spectacle de Noël offert par la Mairie aux deux écoles se tiendra le mardi 19 décembre à 10 H 30 à la salle polyvalente.
Il s'agit d'un spectacle de marionnettes « Casse Noisette ». Il sera suivi du goûter de Noël.

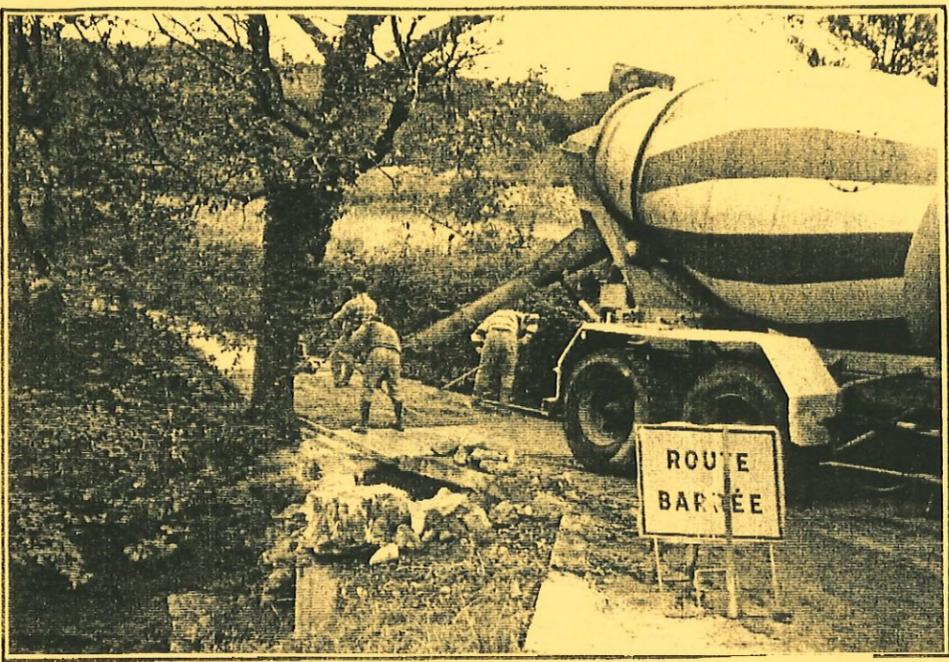
Mme TIFRA

	<p>S T A F F</p> <p>organisation interieure</p> <p>corniche, colonne chapiteau table, console bas relief, miroir encadrement luminaire</p>	
	<p>Sylvia Mota</p>  <p>94 72 24 55</p>	

RAMASSAGE DES « MONSTRES »

Le ramassage des « Monstres » prévu pour le jeudi 30 novembre pourrait être reporté à lundi 4 décembre si les conditions atmosphériques permettent d'achever le programme de bétonnage des chemins.
Cette opération ne peut être réalisée que par temps durablement élément, ce qui devrait être le cas, d'après la météo, pour les tout prochains jours.

SAINTE-ANASTASIE



« Opération béton ». Plus de 1000 mètres auront été coulés pour la postérité.



SAINTE-ANASTASIE
SUR - ISSOLE (83136)

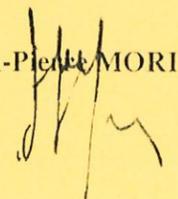
BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 1995
N°73

LE MOT DU MAIRE

Bon an, mal an, la Commune consacre environ le tiers de son budget d'investissement hors emprunt, à la réalisation ou à la réfection de ses rues et de ses chemins.
C'est là certes, une rude mais nécessaire épreuve financière qui cependant, sur le terrain, n'est pas, et de loin, la plus redoutable.
L'épreuve reine dans le genre est en effet de satisfaire bien des exigences souvent inconciliables même avec la plus accommodante interprétation des notions de domaines public et privé.
Aussi, quoi qu'il en soit, il est dans la nature des choses que, chaque année, les employés communaux abordent avec appréhension ou, pour le moins le temps aidant, avec résignation, la « campagne des chemins ».
Quant aux élus, ils épongent prudemment les plus vitupérantes récriminations (quelquefois justifiées) d'usagers qui, par ailleurs, dans le feu de l'action, n'hésitent pas à s'engager jusqu'aux genoux (ou au moyeu) dans le béton frais.

Ceci, n'est bien sûr qu'une anecdote prétexte à remercier les plus nombreux d'entre vous qui, bien souvent, nous pardonnent ces quelques tracas et retards, allant même jusqu'à les ponctuer, ça et là, au petit matin d'une tasse de café offerte au personnel communal.

Jean-Pierre MORIN


INFORMATIONS UTILES

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.72.21.19. En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au 94.72.27.82. Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

INTERVENTION SUR LES RÉSEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61, puis numéro donné par répondeur.

QUALITÉ DE L'EAU DE BOISSON DU RÉSEAU PUBLIC

(Analyse du 2 novembre 1995)
Eau de minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres demandés.

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Le 03 décembreDr CHRESTIAN.....94.69.78.75.
Le 10 décembre.....Dr BRAUN.....94.33.22.04.
Le 17 décembre.....Dr BARIBAUD.....94.69.72.83.
Le 24 décembre.....Dr AURENS.....94.72.26.07.
Le 25 décembre.....Dr AURENS.....94.72.26.07.
Le 31 décembre.....Dr PONSON.....94.28.32.89.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme MARIN Véronique, Assistante Sociale, tiendra exceptionnellement sa permanence à la Mairie, le 8 décembre, de 10 heures à 12 heures.

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 5 décembre 1995.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assure une permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

DOSSIER A SUIVRE A PROPOS DES RALENTISSEURS

Récemment la question concernant la mise en place de ralentisseurs rue Notre Dame a été examinée par le Conseil Municipal à la demande de plusieurs riverains. Un avis favorable a été formulé et la demande a été transmise à la D.D.E., propriétaire de cette voie départementale.

L'étude de faisabilité et l'évaluation du coût nous seront prochainement communiqués. Ils tiendront compte :

- de la faisabilité technique ;
- de l'efficacité du dispositif en rapport avec l'objectif à atteindre ;
- de la conformité avec la réglementation en

vigueur ;

- du coût de la réalisation et de son mode de financement.

Notons au passage que contrairement à une rumeur propagée dans le village selon laquelle « c'est gratuit et en plus subventionné » la première estimation est d'environ 30 000 F par ralentisseur.

Enfin, afin d'éviter tout malentendu ultérieur, il est bien entendu qu'il sera demandé aux demandeurs (riverains) de s'engager par courrier à ne pas exiger dans quelques mois la suppression de ces ralentisseurs sous prétexte qu'ils seraient bruyants.

Le Comité du S.P.F. présidé par Madame Carole LEDAY a tenu son assemblée générale le 18 novembre en présence du Maire.

Le bureau élu à l'unanimité est ainsi constitué : Carole LEDAY, Présidente réélue ; Aline ISTRIA, Trésorière réélue ; Marcel COLIN, Secrétaire élu (Sylvie ROY Secrétaire sortante). Le conseil d'administration est inchangé.

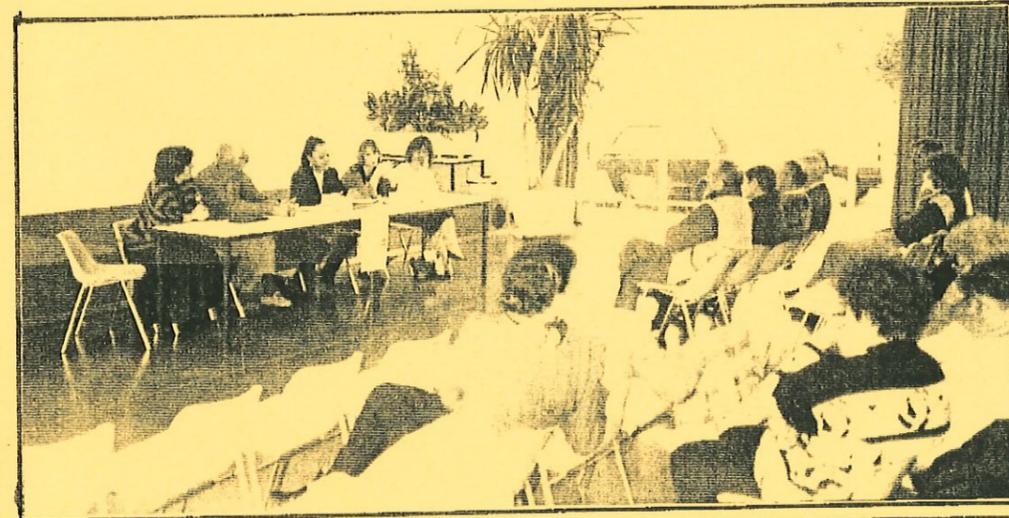
Au cours de la séance, Carole LEDAY a notamment exprimé le vœu d'un élan de solidarité avec un appel au bénévolat afin d'assurer plus efficacement les diverses actions et interventions d'urgence sur le terrain. « De nos jours, nul ne peut ignorer la misère humaine », dit-elle. « Les S.O.S. de survie n'ont cessé d'augmenter cette année encore, sans distinction d'âge et de catégorie sociale. Les grandes agglomérations n'ont pas le monopole et notre association qui siège en zone rurale reste le témoin de ce fléau grandissant. Pour y faire barrage, chacun de nous doit en prendre

conscience par une solidarité plus accrue envers les personnes démunies qui subissent l'isolement précaire au quotidien. Tout ce qui est humain est nôtre, la vraie misère de notre société serait d'étouffer nos coeurs en devenant aveugles face à la détresse de nos concitoyens. Nous devons agir pour le droit à la dignité pour tous dans un monde meilleur ». L'appel est lancé.

Il a également été exposé entre autres, le problème d'un local entrepôt nécessaire à la bonne continuité des activités de l'équipe locale. Le Maire a accédé à la demande et le sujet sera débattu au prochain Conseil Municipal.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un amical vin d'honneur à coeurs ouverts et sans l'exclusion du sourire !

Si vous désirez rejoindre l'équipe bénévole du S.P.F., être donateur ou simplement vous informer, contactez Madame Carole LEDAY, Secours Populaire Français, 16 chemin des Batailles, 83 136 SAINTE-ANASTASIE, Tél. 94.72.20.00.



Une vue de l'Assemblée Générale du Secours Populaire dont les membres, tous bénévoles pourraient, un jour, être une survivance du passé si ...

LA VIE AU VILLAGE

LA CLEF DE SOL

Ce lundi soir, la nuit et la fraîcheur tombent de concert pendant que la lune se lève au-dessus de SAINTE-ANASTASIE.

Devant la salle des « réunions conviviales de la Commune » les amis de la chorale sont réunis, attendant tremblotant dans le froid l'ouverture des portes ; chacun demandant à son voisin s'il ne posséderait pas (par hasard) les clefs.

Eh bien ! croyez-moi si vous le voulez, ne pas avoir de clef pour une chorale, cela n'est pas ordinaire.

Alors quelqu'un se dévoua pour partir à leur recherche et pendant ce temps, les choristes patientaient dans la fraîcheur, guettant un retour très attendu.

Enfin ! voici notre sauveur avec un grand trousseau ... ouverture de la première porte ... puis tentatives totalement infructueuses sur la

BADMINTON2^{EME} SAISON POUR LES ACCROCS DU VOLANT...

Avec 26 licenciés pour sa deuxième année d'existence, le Badminton est un club qui « tourne bien ». Affilié à la Fédération depuis septembre, le club sera représenté aux différents tournois de la ligue P.A.C.A. par plusieurs d'entre nous. Et déjà de bons résultats pour notre joueuse et nos joueurs au grand prix de DRAGUIGNAN, OLLIOULES et VITROLLES.

LES PROCHAINS TOURNOIS DU GRAND PRIX :

- le 26/11 à SAUSSET LES PINS
- le 09/12 à MARSEILLE
- le 07/01 à APT

LE SAVIEZ-VOUS ?

En considérant la déperdition énergétique sur une période donnée, le Badminton est au

palmarès le 2^{eme} sport en intensité, juste derrière le Hockey sur glace.

L'épreuve du double mixte entre aux Jeux Olympiques. De ce fait, le Badminton en double mixte devient la seule discipline où les médailles se partageront entre hommes et femmes.

Si vous souhaitez perdre quelques calories superflues, évacuer votre stress sainement ou simplement vous amuser,

Si vous êtes disposé à sacrifier « Envoyé Spécial ou votre film du Prime Time »,

Si à l'heure où le village s'endort, vous voulez « mouiller le maillot », ...

PENSEZ BADMINTON.

Cotisation + licence = 200 Fr./an (au Bad' une année, c'est douze mois !).

Le Président
Monsieur VANDAELE

COURS DE CHANT ET ATELIER DIVERS

Madame Irina KARPOVITZ, de CAMPS LA SOURCE, a créé l'atelier vocal « La Voix enchantée » au sein duquel sont dispensés plusieurs sortes d'enseignement vocal et musical :

- Cours de chant particuliers tous niveaux, du lyrique à la variété.
Tarif : 110 F par heure, pouvant avoir lieu à raison de deux fois une demi-heure.
- Atelier « Solfège Chanteur » (cours collectifs adultes) lecture de notes. Notions de solfège par le chant.
Tarif : 20 F le cours, 1 heure par semaine.
- Atelier vocal enfants (cours collectifs).

Tarif : 60 F par mois, à raison d'une demi-heure par semaine.

IV Atelier vocal adultes. Stages avec professeur de chant et pianiste accompagnateur (stages ayant lieu pour l'instant à SAINTE-ANASTASIE.

Tarif : 150 F la demi-journée ; 220 F la journée.

Les horaires et durées des stages étant variables, veuillez consulter le professeur.

Pour tous renseignements sur ces divers cours et ateliers, s'adresser à l'atelier vocal « La Voix Enchantée » (A.V.V.E.) CAMPS LA SOURCE 83170 (Tél. 94.80.85.92).

TELETHON 95

Cette manifestation nationale est destinée, rappelons-le, à promouvoir la recherche médicale concernant la mucoviscidose, cette terrible maladie qui frappe surtout les enfants. Afin de participer à l'effort de tous, Bernard SCLAFANI organise, le 10 décembre à 14 heures, salle polyvalente, des tournois de volley-ball auxquels sont invités les volontaires de tous les clubs sportifs, volley, foot, basket,

randonneurs etc... et toutes les personnes désirant soutenir ce mouvement humanitaire et qui seront là, soit pour jouer, soit pour applaudir.

Prix de l'engagement individuel (joueurs et supporters) : 20 Francs.

La somme recueillie sera bien entendu versée intégralement à la direction du « TELETHON ».

VENEZ NOMBREUX !

PROPRETÉ DU VILLAGE

Nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir ne plus utiliser le parking des Ferrages comme lieu d'aisance attiré de leurs toutous.

Cette recommandation est inspirée par des considérations d'hygiène évidentes ainsi que par un souci de sécurité des usagers ne se sentant pas suffisamment protégés par la chance attachée, selon la tradition, à la pose matinale de leur pied gauche.



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE
DES SPORTS ET LOISIRS
EN DATE DU 8 NOVEMBRE 1995**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. MORIN, Maire ; M. SCLAFANI, Président du Foot et du Volley ; M. GROSJEAN, Président des Boucles de l'Issole ; M. JURAVER, Président de la Commission Municipale des Sports ; M. GONNET, Président de « Vouloir » ; M. GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes ; M. MAZEYRAT, Président du Club de Photo ; M. FADDA, Commission Municipale des Sports ; M. DEHAYE, Adjoint aux Finances ; Mme LAURENT, Président des Randonneurs de SAINTE-ANASTASIE ; Mme MORIN, Trésorière du Tennis ; Mme ROY, Présidente des Cigales ; M. BRUZZONE, Président du Basket ; M. CUADRA, Président du Club de Gym ; M. VANDAELE, Président du Badminton ; M. PETITGAND, Basket.

I CALENDRIER DES FESTIVITÉS ET UTILISATION DE LA PETITE SALLE :**REPAS DES « ANCIENS » :**

- Le 13 décembre (réservé également le 12).

APÉRITIF DES ASSOCIATIONS

- Le 06 janvier.

LOTOS ET AUTRES MANIFESTATIONS :

- Le 03/12 : Loto du Basket.
- Le 09/12 : Loto du Comité des Fêtes.
- Le 16/12 : Concert de Noël.
- Le 19/12 : Spectacle école primaire.
- Le 23/12 : Cinéma.
- Le 31/12 : Réveillon des Randonneurs.
- Le 13/01 : Assemblée Générale des Cigales.

- Le 20/01 : Stage de Musique.
- Le 21/01 : Stage de Musique.
- Le 18/02 : Stage de Musique.
- Le 24/02 : Stage de Musique.

II INSTALLATIONS SPORTIVES (SALLE DES SPORTS) :

Après avoir constaté nombre de désordres et de dégâts, une première décision est prise : la salle n'est plus accessible aux enfants ni aux adultes non accompagnés d'un responsable désigné. Le Garde Municipal et les Présidents d'associations sont responsables de l'application de cette mesure.

Seuls, les entraîneurs possèdent une clé et ne doivent la confier sous aucun prétexte.

III CHAUFFAGE DE LA SALLE DES SPORTS :

Ce projet étudié depuis longtemps n'est réalisable que si le chauffage est instantané, le volume n'étant pas chauffé lui-même. Il ne peut donc se faire que par panneaux rayonnants, qui sont dirigés vers les personnes.

Pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, il faut qu'un système permette que les utilisateurs eux-mêmes déclenchent le fonctionnement en mettant des pièces d'argent. Ce système est à étudier en détail avant son application.

ÉLAGAGE DES PLATANES PAR LA D.D.E.

Depuis le vendredi 25 novembre, une entreprise procède à l'élagage des platanes du village. Cette opération qui peut localement perturber les habitudes de stationnement devrait être poursuivie durant environ une semaine.

CLUB DES JEUNES DE SAINTE-ANASTASIE

En 1994, la Commune avait mise à la disposition du club des jeunes du village un local indépendant destiné à abriter leurs activités (lampisterie).

Aujourd'hui, après un dernier incident et à titre conservatoire il est mis fin à cette mise à disposition.

Un nouveau dialogue devra éventuellement être établi avec les responsables du club afin de définir de nouvelles règles précises auxquelles cette fois, chacun devra se conformer.

M. PETITGAND suggère que les pièces de monnaie soient remplacées par des jetons achetés auparavant. Cette solution sera probablement adoptée.

IV QUESTIONS DIVERSES :

RAPPEL : M. MORIN précise qu'après chaque séance de sports, le rangement du matériel doit être assuré par les utilisateurs.

CLUB DES JEUNES :

La présidence était assurée par Sylvain HARTMANN. Celui-ci ayant dû déménager, son frère Marc est désigné pour le remplacer. Absent aujourd'hui, il devra effectuer les formalités de changement de bureau (Sous-Préfecture).

TENNIS :

Mme MORIN souligne la nécessité de prévoir la construction d'un mur et d'un « demi-terrain ». La question sera examinée. Elle demande également la réparation du coffre destiné au tennis.

GYM :

M. CUADRA signale qu'une 3^{ème} demi-journée de gymnastique a lieu chaque semaine, le vendredi matin.

PROTECTION DES COMPTEURS CONTRE LE GEL

Avant l'arrivée de l'hiver, songer à protéger efficacement vos compteurs d'eau contre le gel. Souvenez-vous qu'en dépit d'hivers précédents peu rigoureux, des températures négatives allant jusqu'à -18° ont été observées à SAINTE-ANASTASIE, il y a environ 10 ans.

PIZZERIA DES CHÊNES

649 Chemin de Bertrand Marin
Les Négadisses

Ouvert

les vendredi, samedi et dimanche

en soirée.

Tél. 94.72.24.21.

SAINTE-ANASTASIE. Ce dernier s'étant récusé, les trois autres propositions ont été examinées par les membres du C.C.A.S., qui ont fixé leur choix sur un menu présenté par les établissements ALLÈGRE, de BRIGNOLES (Piscine, Place Gross Gérard).

La partie « animation » (musique de danse, chants...) est confiée au « Trio Mario VIRDIS », composé de trois musiciens (Monsieur VIRDIS demeure au village depuis plusieurs années). Une bonne journée en perspective, pour les « Anciens » de notre village et leurs amis !



L'U.S.C.7., dont la réputation n'est plus à faire pour la contribution qu'elle apporte lors des catastrophes de toutes sortes de par le monde, avait choisi SAINTE-ANASTASIE pour la remis du fanion aux appelés du contingent.



S.A.T.B.

Société d'Application des Techniques du Bâtiment

1, rue Raymond, 83136 Ste Anastasie

TERRASSEMENTS
MAÇONNERIE
PLÂTRERIE
CARRELAGE

TÉL. 94 72 23 66
FAX 94 72 20 05

S.A.R.L. au capital de 100 000,00 Frs ★ SIRET 397 727 348 00013 CODE APE 452V

LA VIE ASSOCIATIVE

BASKET-BALL

Les Seniors, en déplacement au PRADET, gagnent largement sur le score de 72 à 40. Toutes nos félicitations à l'équipe.

MATCHES PRE-EXCELLENCE MASCULINS B

Le 02/12/95 à 16 H 00 :

LE LUC/SAINTE-ANASTASIE

Le 09/12/95 à 16 H 00 :

SAINTE-ANASTASIE/BRIG.ST MAX.

Le 16/12/95 à 17 H 30 :

SALERNES/SAINTE-ANASTASIE

MATCHES POUSSINES POULE 1

Le 09/12/95 :

LORGUES/SAINTE-ANASTASIE

Le 17/12/95 :

SAINTE-ANASTASIE/GRIMAUD

MATCHES POUSSINS POULE 2

Le 17/12/95 :

COGOLIN/SAINTE-ANASTASIE

MATCHES SENIORS HONNEUR MASCULINS

Le 01/12/95 à 20 H 30 :

CAVALAIRE/SAINTE-ANASTASIE

Le 10/12/95 à 09 H 00 :

SAINTE-ANASTASIE/SIX-FOURS

Le 16/12/95

LA FARLEDE/SAINTE-ANASTASIE

MATCHES BENJAMINS HONNEUR MASCULINS

Le 03/12/95 à 09 H 30 :

COGOLIN/SAINTE-ANASTASIE

Le 10/12/95 à 10 H 30 :

SAINTE-ANASTASIE/LA FARLEDE

Le 17/12/95 à 10 H 30 :

ST RAPHAEL/SAINTE-ANASTASIE

La minute de recueillement devant le Monument aux Morts.



11 NOVEMBRE

C'est, cette année, une foule plus nombreuse que les années précédentes qui a répondu à l'invitation traditionnelle. Derrière les enfants des écoles, les représentants d'associations patriotiques dont les Médaillés Militaires, le Souvenir Français et les Combattants Volontaires, les représentants associatifs et les élus, le cortège se recueillait devant le Monument aux Morts. Après les discours d'usage, les participants se rendaient au vin d'honneur offert, comme chaque année, au Bar des Amis.

Entreprise Éric CODONNEL
 Terrassements - Travaux Publics
 Piscines - Fosses Septiques
 3 rue des Oustaus Routs
 83 136 SAINTE-ANASTASIE
 94.72.24.63. ou 94.72.23.12.



PRÉVENTION INCENDIE

Le débroussaillage est une obligation légale sur 50 mètres de rayon autour de toute habitation, abri de jardin, piscine, ... Mais c'est également votre propre sécurité ainsi que celle de votre famille qui est en cause. Aussi, pour tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est urgent d'entreprendre ces travaux de prévention. L'inquiétude qui inmanquablement naîtra à l'approche des prochaines chaleurs ne pourra en effet, être apaisée par l'exorcisme ou même les moyens les plus puissants des services de secours. Notons que ces travaux de débroussaillage doivent être effectués AVANT LE 15 MARS. MERCI.

LE REPAS DES « ANCIENS »

RECTIFICATION :
 Une erreur ayant été signalée dans la fiche réponse jointe à la lettre d'invitation de Monsieur le Maire, nous nous en excusons vivement et vous prions de rectifier comme suit :
 • au paragraphe 2, au lieu de « gratuit pour les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1925 », il devait être écrit « ... nées avant le 1^{er} janvier 1926 ».

Organisé comme chaque année par le Centre Communal d'Action Sociale, ce repas est fixé, pour 1995, au MERCREDI 13 DECEMBRE à 12 HEURES.

Une lettre d'invitation est, d'ores et déjà, envoyée à chaque personne concernée. Un service de transport gratuit sera, toute la journée, à la disposition de ceux qui en ont besoin, tant pour venir au repas que pour le retour à la maison. Il sera assuré à titre gratuit, comme l'an dernier, par Monsieur Gilbert COLON (Taxis de l'Issole), que nous remercions vivement pour son désintéressement et son dévouement. En ce qui concerne le repas proprement dit, quatre traiteurs ont été contactés, de ROCBARON, LA GARDE, BRIGNOLES et

TRAVAUX RÉALISÉS
SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
DU 15 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE 1995

BETONNAGE DES CHEMINS :

- Chemin des Batailles sur 90 mètres.
- Montée du Vallon de Gueirol au niveau du N°590 sur 130 mètres (chemin en pente raide).
- Chemin de la Grande Vigne : dernière section pour relier ce chemin à la piste forestière.
- Chemin de la Bassaque, sur 80 mètres.
- Courte section sur le chemin du Jas.
- Servitude donnant sur le Chemin de Bertrand Marin, au niveau du N°250 : bétonnage partiel (50 mètres) sur la pente aboutissant au chemin communal pour le préserver du dégât des eaux.
- Chemin de Perremenguier (130 mètres).

Au moment où paraîtra ce bulletin, deux autres chemins auront été recouverts.

AMENAGEMENT DU DEUXIEME ETAGE DE LA MAIRIE :

- Création de 3 bureaux supplémentaires selon le système « Placostyl » et d'une salle de réunion.

TRAVAUX ACTUELLEMENT REALISES :

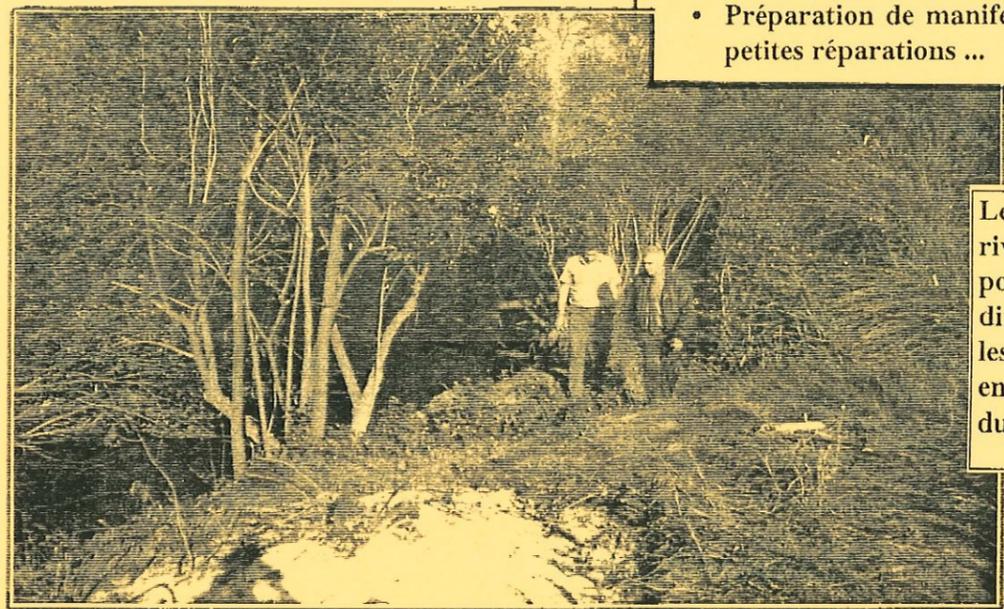
- Pose de plaques isolantes contre les murs.
- Montage de l'armature métallique (rails).
- Isolation entre rails.
- Pose des postes.
- Installation de la ventilation mécanique.
- Pose des circuits électriques de téléphone et d'informatique.

TERRAIN DE FOOTBALL :

- Pose d'un panneau d'affichage.

TRAVAUX DIVERS :

- Préparation de manifestation, nids de poule, petites réparations ...



Le débroussaillage des rives de l'Issole se poursuit sous la direction de l'O.N.F. : les travaux se déroulent en ce moment à hauteur du pont des Mollières.

CONSIGNES D'UTILISATION
DE LA SALLE DE RÉUNION
(RAPPEL AUX UTILISATEURS)

- Ne rien épingler ni scotcher sur les murs (utiliser les chaînettes mises à votre disposition).
- Ne rien épingler ni scotcher sur les rideaux.

BAPTÊMES DE L'AIR EN U.L.M OU AVION
ULTRA LÉGER

Tous les week-ends au terrain des Thèmes à SAINTE-ANASTASIE, l'entreprise de Patrouille Aérienne AIR VAR, propose des baptêmes de l'air (survol du plateau des Thèmes, du château de FORCALQUEIRET, du lac de BESSE, etc...). Rendez-vous tous les samedis et dimanches (suivant météo). Accès par BESSE : à la sortie du village direction CARNOULES, prendre la route de CARNOULES, passer le pont et prendre le chemin sur la droite. Demander Monsieur FAGOT.